

Monsieur le Président, Excellences, distingués invités, Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur pour moi de prendre la parole à cette réunion conjointe du Conseil du commerce Indonésie-Canada, de la Canadian Business Association et du Conseil du commerce Canada-Indonésie.

C'est la deuxième fois en un mois que j'ai le plaisir de visiter Djakarta — j'y suis actuellement pour assister aux réunions des ministres du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), qui seront suivies, mardi prochain à Bogor, du sommet des chefs de gouvernement de la région Asie-Pacifique. Nous avons abordé, au cours de nos délibérations des deux derniers jours, un certain nombre de questions qui auront une incidence directe sur la croissance économique et la prospérité futures de la région, notamment la nécessité de renouveler notre engagement à ratifier dans les meilleurs délais l'accord sur l'Organisation mondiale du commerce.

Je félicite le gouvernement de l'Indonésie pour la célérité dont il a fait preuve à cet égard. Pour notre part, nous avons présenté notre projet de loi devant le Parlement canadien le 25 octobre, et ce projet jouit du soutien de principe de tous nos principaux partis politiques. J'estime donc que la loi portant sur l'accord relatif à l'Organisation mondiale du commerce devrait être adoptée et promulguée d'ici la fin de l'année. J'espère que les autres pays, particulièrement nos principaux partenaires commerciaux, sauront aussi faire diligence à ce sujet. La ratification de cet accord constitue actuellement la question la plus pressante en matière de politique commerciale internationale.

De façon plus générale, nos rencontres actuelles ont pour objet de déterminer l'orientation qu'il convient d'imprimer à l'APEC au seuil de ce qui s'annonce comme le siècle du Pacifique. À l'occasion des réunions de Djakarta du mois dernier et des deux derniers jours, les ministres présents ont affirmé haut et fort leur volonté d'amorcer avec leurs partenaires commerciaux de partout dans le monde le processus de libéralisation ultérieure du commerce et des investissements. Pour compléter les conseils prodigués par leurs propres spécialistes, les membres de l'APEC ont déjà sollicité et reçu des recommandations de deux excellents groupes consultatifs externes. Tant le Groupe des personnalités éminentes de l'APEC que le Forum des affaires du Pacifique ont fait écho à un thème central : le rôle de plus en plus crucial joué par la région comme moteur de l'économie mondiale. Tous deux nous ont également conforté dans notre engagement fondamental à faire de la libéralisation du commerce et des investissements le moteur de la croissance future.

Malgré tout, un certain nombre de questions restent toujours en suspens. Voulons-nous que l'APEC favorise la progression du libre-échange mondial en misant sur le principe de la nation la plus favorisée pour accélérer la libéralisation? Ou visons-nous la création d'une zone de libre-échange plus étendue, mais régionale? Est-il possible de pousser notre intégration plus avant tout en accroissant le nombre de nos membres? Quel type de liens l'APEC doit-elle établir avec les autres zones de libre-échange, en